



PROGRAMME DE FORMATION

AIPR Encadrant AIPR Concepteur

Formation préparatoire et examen QCM

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux

DURÉE TOTALE

1 jour - 7 heures

EFFECTIF

2 à 12 participants

MODALITÉ

Présentiel + QCM

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation :

- Comprendre la réglementation DT-DICT et le rôle des acteurs.
- Identifier les réseaux et les risques d'endommagement.
- Préparer et encadrer les travaux en sécurité.
- Réagir face aux anomalies et endommagements.
- Se préparer au QCM du profil Encadrant ou Concepteur.

Public concerné et prérequis

Encadrants des travaux (chefs de chantier, conducteurs de travaux) et concepteurs chargés de préparer ou de suivre les projets pour le responsable de projet.

- Lire, écrire et comprendre le français.
- Connaître le vocabulaire et les techniques de travaux sur réseaux aériens et souterrains.
- Savoir utiliser un ordinateur, un clavier et une souris.
- Présenter une carte nationale d'identité ou un passeport pour l'examen.

Moyens pédagogiques et encadrement

Exposés avec vidéoprojecteur, photographies, études de cas, échanges et entraînement sur la banque officielle de questions. Livret stagiaire. Formateur titulaire de l'AIPR Concepteur.

Ordinateur connecté à la plateforme nationale QCM ; examen dans un centre reconnu.

Suivi et organisation

Émargement, évaluation progressive des acquis, QCM final et questionnaire de satisfaction.

Lieu : entreprise ou salle adaptée.

Tarif : sur devis.

Délai d'accès : dates convenues selon disponibilités.

Accessibilité : besoins particuliers étudiés en amont avec FP-ANIMATION.

Formation préparatoire - 6 heures

- **Réglementation anti-endommagement :** obligations, DT-DICT et utilisation du guichet unique.
- **Acteurs et responsabilités :** responsable de projet, maître d'ouvrage, maître d'œuvre, exploitants et exécutant des travaux.
- **Identification des réseaux :** réseaux aériens et souterrains, lecture des plans, repérage des affleurants et marquage-piquetage.
- **Préparation et déroulement du chantier :** documents et formulaires Cerfa, consignes, organisation, règles de sécurité et choix des techniques adaptées.
- **Anomalies et endommagements :** conduite à tenir, arrêt des travaux, alerte et règle des 4 A : Arrêter, Alerter, Aménager, Accueillir.
- **Préparation à l'examen :** questions d'entraînement, correction et explication des réponses.

Examen QCM - 1 heure

Évaluation du profil Encadrant ou Concepteur sur la plateforme nationale : **40 questions**, une réponse par question, durée maximale de **1 heure**. Toutes les questions doivent recevoir une réponse. Aucune question n'est éliminatoire ; au moins 10 % sont prioritaires.

Seuil de réussite : 48 points sur 80.

Bonne réponse : **+2 points**

« Je ne sais pas » : **0 point**

Mauvaise réponse non prioritaire : **-1 point**

Mauvaise réponse prioritaire : **-5 points**

Documents remis

Attestation de formation et certificat de réalisation.

En cas de réussite : attestation de compétences du profil évalué : Encadrant ou Concepteur.

En cas d'échec : résultat individuel et, sur demande, attestation d'échec ; conseils pour une nouvelle préparation.

Délivrance de l'AIPR

L'attestation de compétences obtenue après réussite au QCM permet à l'employeur de délivrer l'AIPR correspondant aux missions confiées. Elle ne constitue pas, à elle seule, l'autorisation d'intervenir. La délivrance de l'AIPR relève de l'employeur.